

*La Fédération Française
de Canoë Kayak s'engage
pour la protection des Sternes*

Dans de nombreux départements, les clubs affiliés à la fédération participent à la connaissance et à la protection du milieu ligérien : sensibilisation, protection des sites de nidification, édition de documents de vulgarisation...

N'hésitez pas à leur demander conseil pour connaître les secteurs les moins sensibles pour débarquer ou bivouaquer.

Comité Régional
des Pays de la Loire :

02 41 73 86 10



Accostage réglementé

Certaines grèves et îles particulièrement sensibles font l'objet d'une surveillance particulière : des panneaux vous indiquent que la tranquillité des oiseaux nicheurs doit être respectée : respectez cette interdiction, qui dure le temps de la couvaison et de l'élevage des jeunes.

Un projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope est en cours d'instruction, qui délimitera annuellement les zones interdites à l'accostage : renseignez-vous avant de débarquer sur une île que vous ne connaissez pas.

Les opérateurs Natura 2000 sur la Loire :

- **Loire amont**
Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
- **Loire aval**
Conservatoire des Rives de la Loire et de ses affluents

Conseils

C'est au cœur de l'été, sur les grèves de sable surchauffées, que les nichées de sternes sont les plus sensibles.

A cette époque, un dérangement de quelques minutes peut causer la mort des poussins et des embryons dans les œufs. Les poussins les plus gros peuvent se déplacer hors du nid et deviennent alors des proies faciles pour les prédateurs tels que les corneilles et les goélands. Il faut donc prendre garde à ne pas déranger les colonies.

- Je garde mon chien près de moi
- Je ne débarque pas sur une grève occupée par des sternes ou d'autres oiseaux couchés sur le sable, occupés à couver
- Je ne bivouaque pas sur les propriétés privées sans autorisation
- Je ne pratique pas d'activité perturbante sur et à partir de ces îles (Kite-surf, cerf-volant, pêche ...)
- Je me renseigne sur les activités autorisées sur la Loire et celles réglementées ou interdites
- Je participe à la propreté du site en ne laissant aucun déchet derrière moi

D'autres espèces d'oiseaux comme le Petit Gravelot, nichent à même le sol sur l'ensemble des grèves sableuses de la Loire : soyez prudents !



Terns, jewels of the Loire Valley



Two species of terns are commonly nesting together on the sandbanks. The Common Tern is the most widespread while the Little Tern is scarcer. The two species return from april and are present until september. Most of the summer season is devoted to only one objective : to reproduce. But these beautiful birds are under threat : late floods can destroy all the nests and the colony can be easily disturbed by Man.

In order to protect the colonies, be very careful :

- Don't stop your canoe on sandbanks where birds are present
- Go away if you see bird mobbing at you
- Always keep your dog along with you
- Remember, take only photographs – leave only footprints!



Dessins : Olivier Loir
Photos : Louis-Marie Préau, Alain Fossé
Conception, rédaction : LPO Anjou, LPO Loire-Atlantique, Jetprint

Partenaires financiers :



LA LOIRE DES STERNES

Sterne, mouette ou goéland ?

Souvent prises à tort pour des Mouettes, les Sternes s'en distinguent par un bec pointu et long, des ailes effilées et une queue fourchue



La **Sterne naine** a le bec jaune et le front blanc, pour un mini format : 45 grammes !



La **Sterne pierregarin**, un peu plus grande, a le bec rouge et une calotte toute noire.



La **Mouette rieuse** est plus trapue. En plumage nuptial, elle a la tête entièrement noire et le bec rouge sombre.



Massif, avec les ailes marquées de noir à l'extrémité et un gros bec jaune, le **Goéland leucophée** est aisément distingué des Sternes.

De grandes voyageuses !

À la seule force des ailes, les Sternes parcourent des milliers de kilomètres entre l'Europe et l'Afrique, on a même estimé que certaines effectuaient plus de 20 000 kilomètres en l'espace d'une année !

Ce n'est pas par plaisir, mais c'est une question de survie : en hiver les Sternes regagnent les eaux chaudes et poissonneuses qui leur permettent d'emmagasiner des réserves de graisse. Un changement d'alimentation radical, de l'ablette à l'anchois !



Une reproduction à risques



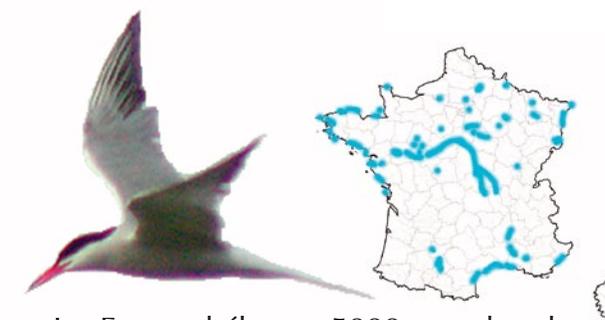
Dès le retrait des eaux, les sternes s'installent sur les grèves et îlots. Après les parades et l'accouplement, trois à quatre œufs sont déposés au fond d'une cuvette creusée à même le sable.

La sterne les couve jour et nuit pendant une vingtaine de jours. Après la naissance des poussins, près d'un mois sera nécessaire avant l'envol des jeunes et ceux-ci ne seront indépendants que plusieurs semaines plus tard, lorsqu'ils seront capables de pêcher seuls.

Malheureusement tout se passe rarement aussi facilement : les crues tardives peuvent emporter les œufs et même les poussins, et les prédateurs (corneilles, renards ou encore goélands) mettent à mal quelques nichées. Une situation parfois aggravée par les dérangements humains...

La Loire, principale zone de reproduction des Sternes continentales

Les Sternes se reproduisent à la fois sur les rivages maritimes (marais salants et îles) et sur les grandes rivières peu transformées comme la Loire et l'Allier, profitant des îles et grèves engendrées par le transport des sédiments pour installer leurs colonies.



La France héberge 5000 couples de **Sterne pierregarin**. Le bassin de la Loire en accueille un millier, dont 350 en Anjou et Loire-Atlantique.

L'été de tous les dangers !



parades accouplements ponte couvaion élevage des jeunes dispersion

RISQUE DE DÉRANGEMENT MAXIMAL

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT



La **Sterne naine**, plus rare, compte 1700 couples en France dont 700 sur le bassin de la Loire. 150 d'entre-eux ont choisi les grèves de Loire de l'Anjou et de Loire-Atlantique pour nicher.